

Tenir compte proportionnellement des divisions
au sein de l'électorat canadien
SANS MODIFIER NOTRE SYSTÈME ÉLECTORAL!

Une proposition de réforme du processus législatif

(changement de bulletin optionnel)

Mémoire présenté au
Comité spécial sur la réforme électorale
par
CJ Veniot

Pour visualiser ce mémoire sous
forme de diapositive,
veuillez [cliquer ici](#).

*(Ce lien vous amènera à la source en ligne de ce
document.)*

Pour des questions et commentaires,
veuillez [cliquer ici](#).

*(Ce lien vous amènera vers un affichage Google+ lié à ce
document.)*

L'herbe est toujours plus verte
chez le voisin.

Apporter un ajustement simple qui
n'exige aucun effort à une voie
connue et fiable peut nous amener
plus loin qu'un grand saut dans
l'inconnu.

**Réflexions
sur
la réforme électorale**

Les grands projets échouent à un rythme effarant

« Les gestionnaires croient pouvoir planifier toutes les variables d'un projet complexe, mais c'est faux. Personne n'est aussi intelligent ni ne possède une boule de cristal aussi claire » [TRADUCTION]

- [Why Good Projects Fail Anyway](#)

(par Nadim F. Matta et Ronald N. Ashkenas, Harvard Business Review, numéro de septembre 2003)

Il est difficile d'évaluer les grands changements

« Puisque les systèmes électoraux ont des conséquences psychologiques et mécaniques, l'effet à long terme des changements peut prendre un certain temps avant de se faire sentir. Les partis, les candidats et les électeurs peuvent nécessiter de deux à trois élections pour prendre pleinement acte des effets et des incitatifs découlant de certains changements, et y répondre. La tendance à adopter des systèmes mixtes peut accentuer ce phénomène, car il peut être plus difficile de constater l'effet global des incitatifs associés à de tels systèmes sur les candidats et les électeurs. »

- [Le réseau du savoir électoral](#)

(Systèmes électoraux : Le processus de changement : Évaluer l'impact du changement)

Un grand changement peut être ni abordable ni durable

« Un cadre politique tient compte des ressources d'un pays, tant sur le plan de la disponibilité des ressources humaines qualifiées pour être administrateurs d'élection que sur le plan des exigences financières que cela représente pour le budget national. »

- **Le réseau du savoir électoral**

*(Systèmes électoraux : Critères de conception :
Rendre le processus électoral fonctionnel et
assurer sa durabilité)*

Réforme électorale? Ne pouvons-nous pas polir certains aspects du système?

« Les électeurs, les administrateurs d'élection, les politiciens et les commentateurs se sentent généralement plus à l'aise avec ce qui leur est familier. Des années d'utilisation peuvent avoir poli les aspects des systèmes établis qui en avaient besoin. Un nouveau système peut ainsi s'apparenter à un saut dans l'inconnu et les problèmes peuvent surgir dans sa mise en œuvre en raison du fait qu'il n'est pas connu. »

- [Le réseau du savoir électoral](#)

(Système électoral : Le processus de changement : Conseils pour la mise en œuvre)

**Réflexions
sur le
système électoral**

Les Canadiens doivent faire confiance au système électoral

« Il est important que les mécanismes du système électoral soient aussi transparents que possible et qu'ils soient bien connus à l'avance, aussi bien des électeurs que des candidats et partis politiques, afin d'éviter la confusion et la méfiance vis-à-vis des résultats qu'ils produisent aux élections. »

- [Le réseau du savoir électoral](#)

*(Systèmes électoraux : Principes directeurs
des systèmes électoraux : Transparence)*

Les votes doivent influencer de façon équitable la façon dont le Canada est dirigé

« Les élections, c'est bien joli, mais pour les gens, elles peuvent ne pas vouloir dire grand-chose [...] si au bout du compte, ils ont l'impression que leur vote n'aura aucune incidence sur la manière dont le pays est dirigé. »

- [Le réseau du savoir électoral](#)

(Systèmes électoraux : Critères de conception : Faire en sorte que les élections soient accessibles et qu'elles aient un sens)

Gouvernement efficace = Pouvoir équitable + Opposition équitable

« Une gouvernance efficace ne se fonde pas seulement sur ceux qui sont au pouvoir, mais presque tout autant sur les opposants qui les surveillent. Le système électoral doit aider à assurer la présence d'un groupe d'opposition viable qui peut, de façon critique, évaluer les lois, soulever des questions sur le rendement de l'exécutif, faire observer les droits de la minorité et représenter ses électeurs de manière efficace. »

- [Le réseau du savoir électoral](#)

(Systèmes électoraux : Critères de conception : Encourager l'opposition et la surveillance à l'Assemblée nationale)

Le problème actuel :
**Les divisions politiques ne
sont pas représentées
équitablement**

Une représentation efficace comporte deux volets

À leur plus simple expression, les composantes d'une représentation efficace sont les suivantes :

- Représentation « locale » des préoccupations qui touchent les citoyens d'une région géographique commune
- Représentation « politique » des préoccupations qui touchent les citoyens d'une même volonté politique.

La représentation locale au sein de notre système actuel

La représentation « locale » est actuellement obtenue dans le cadre du système électoral de scrutin uninominal à un tour et avec un bulletin de vote visant à élire un député représentant dans chaque circonscription électorale.

Il s'agit d'une méthode facile, rapide et fiable pour sélectionner un député. (Facile pour l'électeur et, surtout, facile pour le processus de décompte des votes.)

Bien que le système électoral actuel permette une représentation régionale sans appui de la majorité pour un député individuel, l'appui de la majorité peut constituer un élément très discutable du point de vue du travail du député au sein de sa circonscription. (Voir page/diapositive suivante.)

Plus...

La représentation locale au sein de notre système actuel *(suite)*

« Il existe une bonne raison de remettre en question la proximité de tout lien entre les systèmes électoraux et l'orientation de la circonscription des députés : lorsque des électeurs désirent que leurs députés portent attention aux questions locales et s'attendent à ce qu'ils le fassent, ces derniers doivent plus ou moins répondre à leurs demandes, quel que soit le système électoral, tandis que lorsque les électeurs n'ont pas de telles attentes, les députés ne s'impliqueront pas de façon importante dans un tel travail. » [TRADUCTION]

- [Ireland's PR-STV electoral system: a need for reform?](#)
(Trinity College Dublin)

La représentation « politique » au sein de notre système actuel

La représentation « politique » (représentation des valeurs canadiennes différentes) est très mal gérée par notre système électoral actuel, qui la plupart du temps donne lieu à une représentation politique très disproportionnelle :

- Représentation politique directe au sein d'une circonscription pour ceux qui ont voté pour le candidat élu seulement.
- Représentation politique indirecte pour les « perdants » d'une circonscription par l'intermédiaire de candidats (du parti politique préféré) élus dans d'autres circonscriptions.
- Aucune représentation politique pour les « perdants » d'une circonscription parce qu'aucun candidat (du parti politique préféré) n'a été élu dans les autres circonscriptions.

La solution proposée :

Une réforme du processus législatif

Modifier le processus d'adoption d'un projet de loi

Modifier le processus actuel de la façon suivante :

Pour qu'un projet de loi puisse passer d'une étape à une autre, il doit obtenir l'appui d'un ou plusieurs partis politiques (par l'intermédiaire de représentants, quels qu'ils soient, choisis par les partis) ayant au total recueilli plus de 50 % du vote populaire.

- Cela devrait accroître la collaboration entre les partis politiques.
- Cela pourrait permettre aux députés d'adopter des positions moins partisans et, par conséquent, de mieux représenter leurs circonscriptions.

*(Voir Le processus d'adoption d'un projet de loi
– PARLEMENT du CANADA)*

Incidence sur l'adoption d'un projet de loi

L'adoption d'un projet de loi et la sanction royale ne peuvent se faire qu'en présence des deux conditions suivantes :

- Le projet de loi a obtenu l'appui d'un ou plusieurs partis politiques avec une majorité de plus de 50 % du vote populaire (plus à ce sujet à la page/diapositive suivante).
- Ce même projet de loi est appuyé à la majorité par les députés élus.

Obtenir un appui proportionnel par parti politique

Les options

1. Déterminer l'appui comme nous l'avons toujours fait, conformément à notre bulletin de vote existant (c'est-à-dire en fonction des votes que le parti a recueillis au moyen des votes pour les candidats du parti)
2. Ou, ajouter une deuxième section à notre bulletin de vote existant, spécialement pour indiquer l'appui aux partis politiques (exemple à la page/diapositive suivante)

Changement optionnel au bulletin de vote

Aux fins d'indiquer et faire le décompte de l'appui aux partis politiques, ajouter une deuxième section au bulletin de vote existant, soit :

- La première partie du bulletin de vote permet la sélection d'un représentant local (il s'agit ici du bulletin de vote actuel, sans changement)
- La deuxième (nouvelle) partie du bulletin de vote permet d'indiquer le parti politique préféré.

Un électeur peut ainsi indiquer la personne qu'il préfère comme député (indépendamment du parti politique), et indiquer le parti politique qui représente le mieux ses points de vue.

Le bulletin de vote

Cochez le candidat de votre choix pour représenter votre circonscription au Parlement.

Veillez indiquer le candidat de votre choix pour représenter votre circonscription. Inscrivez un X dans le cercle correspondant au candidat de votre choix, ou coloriez le cercle qui correspond au candidat de votre choix.

Quel parti politique représente le mieux vos valeurs?

Veillez indiquer le parti politique qui représente le mieux vos valeurs. Inscrivez un X dans le cercle correspondant au parti de votre choix, ou coloriez le cercle qui correspond au parti de votre choix.

Conclusions

Les avantages de cette proposition de réforme du processus législatif

- Représentation « politique » proportionnelle
- Nul besoin de modifier le système électoral et les éléments suivants :
 - circonscriptions électorales
 - nombre de députés
- Le bulletin de vote demeure clair et simple
 - Simple à comprendre
 - Simple à compter
- Une plus grande coopération/collaboration entre les partis politiques
- Une meilleure législation (*la « fin » des projets de loi omnibus?*)
 - Plus équilibrée grâce à un plus grand nombre d'observations fournies par les partis politiques qui coopèrent/collaborent
 - Projets de loi plus concis/ciblés pour faciliter la coopération/collaboration et le parcours des projets de loi aux différentes étapes du processus législatif
- **Très peu de coûts (voire aucun coût) pour l'avenir**

Le Canada devrait-il tenir un référendum sur la réforme électorale?

Il suffit de se pencher sur l'expérience du Brexit. Un référendum est un exercice qui divise et meurtrit un pays et ses citoyens.

Plutôt que d'envisager des réformes à grande échelle, nos représentants élus devraient collaborer à de petites réformes significatives qui :

- n'exigent pas de référendum
- peuvent être mises à l'essai, évaluées et :
 - conservées (et améliorées, s'il y a lieu), ou
 - rejetées

Merci